

Institut International des Droits de l'Homme

La lettre de l'Institut

Edition Novembre – Décembre 2015

L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions tous les deux mois une lettre d'information.

Le mot du Secrétaire Général



Sébastien Touzé

Secrétaire Général de l'Institut International des Droits de l'Homme
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
Expert auprès du Comité contre la Torture des Nations Unies

Ceci est la dernière lettre d'information de l'Institut international des droits de l'homme dans sa forme actuelle. En effet, comme vous le savez, le 13 décembre 2016 marque la transformation statutaire de notre Institut, constitué en association de droit local alsacien mosellan depuis 1969, en Fondation reconnue d'utilité publique.

Cette transformation, fruit d'un travail colossal engagé depuis plus de deux ans par le Président, le trésorier et moi-même, offrira à l'Institut une assise institutionnelle à la hauteur de sa renommée et de ses ambitions. Au-delà, elle marquera une étape cruciale dans le développement de cette magnifique institution et des multiples activités que nous avons, avec notre (trop) petite équipe, développées depuis quatre années maintenant.

Le beau programme de la session annuelle ainsi que des sessions délocalisées, le colloque annuel de l'IIDH, la Clinique des droits de l'homme, la formation continue des avocats et des magistrats, le développement de notre collection chez Pedone, l'engagement important dans l'organisation du concours européen des droits de l'Homme René Cassin, le soutien aux

manifestations scientifiques et aux doctorants sont autant d'exemple d'initiatives qui se sont, en très peu de temps, inscrits dans les activités principales de l'IIDH.

Ce développement que l'équipe de l'IIDH a su mener de manière remarquable et efficace était devenu nécessaire et vital pour notre Institution tant son rôle se devait d'être au premier plan de la formation et de la recherche en droit international des droits de l'homme, comme en rêvait René Cassin. Ce développement était également, et il faut le rappeler, une véritable condition de survie et devait être initié sans délai. Fin 2015, en regardant ce qui a été fait, nous ne pouvons qu'être satisfaits. Pourtant, il est impossible d'en rester là car d'autres défis restent à relever et le seront dès 2016.

Le premier est la formation à distance. Ce vaste projet, en construction depuis deux ans, va conduire l'IIDH à ouvrir, en 2016, une plateforme en ligne d'enseignement à distance offrant, aux participants et aux personnes désireuses de suivre des cours spécialisés dispensés par les plus grands spécialistes, un accès aux vidéos des cours généraux assurés durant la session annuelle d'été. Ces cours, en anglais et en français, seront enrichis par des dossiers documentaires et des tests en ligne qui seront développés par l'IIDH. Ils constitueront également, pour nos sessions délocalisées, des supports pédagogiques complémentaires permettant, en plus des cours spéciaux dispensés en présentiel, une préparation préalable utile pour appréhender ces derniers. Le nouveau site internet de l'IIDH qui sera mis en ligne en janvier prochain accueillera ainsi, courant 2016, cette nouvelle rubrique qui sera enrichie chaque année et qui servira, en outre, de mémoire vidéo de notre session annuelle d'enseignement.

Le deuxième défi sera de poursuivre le développement de l'offre de formation délocalisée en travaillant sur la création de sessions en anglais et en espagnol. L'Institut, même si son siège est à Strasbourg, doit être à la hauteur de sa renommée internationale et doit diversifier ses enseignements en répondant à des besoins existant au sein de pays non-francophones. L'année 2016 sera donc consacrée au développement de ces nouvelles sessions qui pourront débiter, pour les premières, au quatrième trimestre. La première manifestation est d'ailleurs d'ores et déjà planifiée et se tiendra à Buenos Aires, en Argentine, fin septembre 2016. D'autres projets suivront...

Le troisième défi est plus large et consistera pour notre future Fondation dans l'organisation d'une vaste campagne de levée de fonds en France et à l'étranger afin de pouvoir développer à la fois ses propres activités mais aussi, à court terme, d'offrir un soutien matériel à des initiatives externes en lien avec la promotion et la protection des droits de l'homme. Bien

entendu, la Future direction de la Fondation assurera ce développement mais elle devra s'assurer du soutien actif des membres de l'Association des amis de la Fondation qui a été constituée récemment à cette fin et qui regroupera l'ensemble des membres de l'actuelle association.

Il y aura bien entendu d'autres actions entreprises et cette lettre vous les présentera de manière continue tout comme, d'ailleurs, notre site internet, notre page Facebook et notre compte Twitter que nous vous invitons à consulter régulièrement pour vous tenir informé de nos actualités.

Je souhaiterais profiter de ces quelques mots pour présenter tous mes remerciements à l'ensemble des enseignants qui, en plus d'un agenda particulièrement chargé, ont accepté cette année de venir dispenser des cours dans tous nos programmes de formation. Ce corps enseignant est la plus grande richesse de l'IIDH et, sans nul doute, la plus belle image que notre Institut offre à nos participants.

Je souhaiterais également remercier ici ces mêmes participants qui, chaque année, viennent rejoindre « les anciens de l'IIDH ». Je suis à chaque fois heureux de retrouver, par hasard ou non, des personnalités œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et qui me disent, avec nostalgie le plus souvent, que leur passion et leur investissement sont nés lors de l'une de nos sessions de formation. Ce capital humain est inestimable.

Je terminerai ce mot en rendant justement hommage à l'un de nos anciens participants qui nous a brutalement quittés. Je veux bien entendu parler de Michel Puechavy. Michel était un membre très fidèle de notre Institution.

Diplômé de l'IIDH, il me répétait très souvent que c'est en participant à notre session d'été en 1984 que sa passion pour les droits de l'homme était née.

Depuis, il avait eu à cœur de sensibiliser le monde des avocats à ce qu'il considérait comme une donnée impérieuse de sa profession. Farouche défenseur des valeurs d'humanité et grand humaniste, Michel intégrait sa passion pour les droits de l'homme dans chaque parcelle de son office et centrait toujours son action autour de l'homme et de ses droits. Tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec le praticien saluent continuellement cette ligne que Michel suivait avec constance et abnégation.

Mais au-delà du praticien, il y avait également l'homme de réflexion et de l'étude qui nous faisait le privilège de sa présence et de sa participation active à toute forme de réunion plus académique sur le droit européen des droits de l'homme. Nous sommes de nombreux

universitaires à avoir pu profiter de sa finesse d'analyse, de sa révolte sur certaines questions et de son appétit pour le savoir. Directeur avec Frédéric Krenc de la célèbre collection Droit et Justice créé par Pierre Lambert, sa collaboration avec nombre d'entre nous, au-delà de l'amitié sur laquelle elle se fondait, a toujours contribué à enrichir, grâce à une vision engagée et pratique des droits de l'homme, nos réflexions et nos écrits.

L'Institut perd un très grand ami mais aussi un allié fidèle, honnête et d'une gentillesse remarquable. Michel était un homme de cœur qui mettait sa passion au service des autres.

Je souhaite, au nom de notre Institut, transmettre tous nos messages de soutien à son épouse Claudia et sa famille. L'Institut ne manquera pas de lui rendre hommage très prochainement en réunissant ses amis dans le cadre d'un séminaire. Il affectionnait particulièrement ce type de rencontre et je suis persuadé qu'il serait heureux de nous voir les poursuivre.

Avec mes sentiments cordialement dévoués.

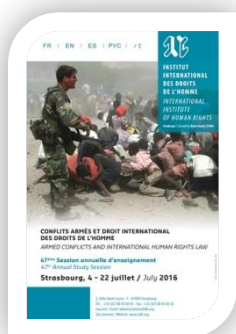
Sébastien Touzé

Secrétaire général

Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

Session annuelle d'enseignement



47^{ème} session annuelle d'enseignement « Conflits armés et droit international des droits de l'homme » à Strasbourg.

La 47^{ème} session annuelle d'enseignement se déroulera du 4 au 22 juillet 2016 à Strasbourg et portera sur le thème « **Conflits armés et droit international des droits de l'homme** ». Cette session sera l'occasion d'aborder différents thèmes dont la protection des populations civiles, des personnes privées de liberté, la responsabilité des belligérants et d'approfondir l'étude des différents systèmes de protection des droits de l'homme. Vous trouverez les détails de cette formation et des sessions antérieures sur [notre site internet](#) ainsi que le [formulaire d'inscription](#).

Session de formation à l'étranger

3^{ème} session d'enseignement au Mali (Bamako)



L'Institut International des Droits de l'Homme, la Fondation Friedrich Naumann, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et l'Institut National de Formation Judiciaire au Mali organiseront une troisième session d'enseignement à Bamako 15 au 20 février 2016. Toutes les informations seront disponibles sur [notre site](#) et sur notre [page facebook](#).

Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

4^{ème} session de formation à Haïti (Port-au-Prince)



L'IIDH a organisé, à l'initiative de l'Ambassade de France en Haïti, avec l'appui de la Délégation de l'Union Européenne en Haïti et le concours de l'Initiative de la Société Civile (ISC), une 4^{ème} session de formation sur « **l'application du droit international des droits de l'homme en droit interne** » qui a eu lieu du 1^{er} au 11 décembre 2015. Cette session, réservée aux participants haïtiens, a permis d'aborder les différents systèmes de protection des droits de l'homme et des thématiques plus spécifiques comme le droit à un environnement sain, l'impact du changement climatique et le déplacement de population ou encore le rôle du législateur et de l'exécutif dans l'application du droit international des droits de l'homme. Vous trouverez le programme de cette session sur [notre site internet](#).

Nos contributions à la recherche

Afin de continuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

Les agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre président et notre Secrétaire Général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme ou au fonctionnement de l'IIDH.

Agenda du Président en novembre – décembre

2 novembre : Rencontre avec M. Antoine Pantelis, Professeur de droit constitutionnel à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes.

24 novembre : Conférence à Bordeaux sur le thème « Tintin et les droits de l'homme ».

18 décembre : Participation au jury final des concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (Bordeaux).

Agenda de notre Secrétaire Général en novembre – décembre

5 novembre : Communication sur l'actualité du droit international des investissements à l'occasion de la sortie de l'ouvrage Charles Leben : Droit international des investissements et de l'arbitrage transnational, IHEI, Université Panthéon Assas (Paris II).

13 novembre : Conférence sur l'affaire Lambert c. France, CRDA, Université Panthéon-Assas (Paris II).

19-20 novembre : Colloque sur la Cour européenne des droits de l'homme – Une confiance renouvelée pour une autorité renforcée, CRDH, Université Panthéon-Assas (Paris II).

25 novembre : Communication sur les relations entre la CJUE et la Cour européenne des droits de l'homme sous l'angle de la protection des droits fondamentaux, Université François Rabelais, Tours.

26 novembre : Journée d'étude sur le droit international des investissements et le droit international des droits de l'homme, Université d'Évry.

29 novembre – 3 décembre : Interventions lors de la session extérieure de l'IIDH à Haïti (Port-au-Prince).

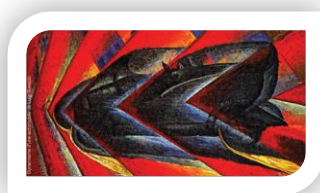
Manifestations scientifiques

Colloque du Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire (CRDH) de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)



L'Institut International des Droits de l'Homme a soutenu le colloque organisé par le CRDH les 19 et 20 novembre 2015 portant sur « **La Cour européenne des droits de l'homme : une confiance nécessaire pour une autorité renouvelée** ». Ce colloque a été l'occasion de s'interroger sur le scepticisme vis-à-vis

de la CEDH mais également sur les moyens de renforcement de la confiance et les défis à relever par différents acteurs.



Journée d'étude de l'IIDH organisé par le Centre de Recherche Léon Duguit de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne

Le Centre de Recherche Léon Duguit a organisé une journée d'étude de l'IIDH qui a eu lieu le 27 novembre 2017 portant sur le thème « **Convergences et contradictions du droit des**

Institut International des Droits de l'Homme / International Institute of Human Rights

2 allée René Cassin, 67000 Strasbourg France

Tel : 0033(0) 3 88 45 84 45 ; Fax : 0033(0) 3 88 45 84 50

Email : administration@iidh.org

Website : www.iidh.org

investissements et des droits de l'homme : une approche contentieuse ». Cette journée d'étude a permis aux participants d'aborder diverses questions dont l'approche comparée de la protection des investissements en droit des investissements et en droits de l'homme ou encore les interactions du droit des investissements et des droits de l'homme. Cette journée était ouverte à la formation continue des avocats.

Séminaire pour juristes italiens

L'IIDH organise, chaque année, sous la direction de **M. Michel de Salvia**, Vice-Président de l'Institut, un séminaire à destination de juristes et d'avocats italiens portant, cette année, sur « **La discipline commune européenne et éthique du droit : les leçons de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme** ». Ce séminaire a eu lieu les 4 et 5 décembre.

Nos contributions à la recherche

Les publications de l'Institut



Jordane ARLETTAZ, Julien BONNET (dir.), *L'objectivation du contentieux des droits et libertés fondamentaux - Du juge des droits au juge du droit ? - Actes du colloque du 12 décembre 2014*, Collection des "Publications de l'Institut International des droits de l'homme", Pedone, Paris, 2015

La Clinique des Droits de l'Homme



Les étudiants de la Clinique des Droits de l'Homme ont suivi quatre séminaires organisés dans les locaux de l'IIDH :

- **Delphine Leneutre**, Associée juridique à la Représentation du HCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg, a dispensé un séminaire sur « **La protection des réfugiés en Europe** » le 18 novembre
- **Niki Aloupi**, Professeur à l'Université de Strasbourg et juge assesseur auprès de la CNDA ; **Helène Raspail**, Maître de conférences à l'Université du Maine et juge assesseur auprès de la CNDA, ont dispensé un séminaire sur « **La Cour Nationale du Droit d'Asile** » le 2 décembre.
- **Antoine Bernard**, Directeur général de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, a dispensé un séminaire portant sur « Le travail de plaidoyer des ONG » qui a eu lieu le 14 décembre.

- **Frédérique Edel**, Chercheur au Centre d'expertise et de recherche administrative (CERA) de l'ENA, Rédacteur en chef adjoint de la Revue française d'administration publique (RFAP) et Chargé d'enseignement en droit public à l'Université de Strasbourg, a dispensé un séminaire portant sur « **Le principe de non-discrimination et le droit international des droits de l'homme** » qui a eu lieu le 15 décembre



Témoignage

Louise Selier

Membre de la Clinique des Droits de l'Homme, Doctorante en droit pénal de l'Union Européenne

Après avoir exercé la profession d'avocat, j'ai décidé de reprendre un cursus universitaire pour me spécialiser en droit de l'Union européenne. Comme tous les praticiens du droit, j'ai été sensibilisée aux systèmes de protection des droits de l'homme. Je souhaitais en maîtriser davantage le fonctionnement et connaître certains aspects auxquels je n'avais pas été confrontée jusqu'à présent. Pour ce faire, je cherchais une formation très axée sur la pratique et les échanges avec des professionnels. C'est cette ouverture que j'ai trouvée au sein de la Clinique des Droits de l'Homme. En plus d'avoir étoffé mes connaissances théoriques, cette année au sein de la Clinique m'a permis de les appliquer immédiatement et d'être impliquée dans des projets concrets, comme la tierce intervention devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme réalisée par la Clinique dans l'affaire Lambert. Les étudiants disposent d'une grande autonomie et sont encouragés à prendre des initiatives, à proposer des projets qu'ils mènent de bout en bout. Les rencontres avec les intervenants lors des séminaires m'ont notamment fait découvrir le travail de certaines ONG, les exigences et contraintes du greffe de la Cour. Je suis aujourd'hui doctorante en droit pénal de l'Union européenne et l'expérience dont j'ai pu bénéficier au sein de la Clinique a, par exemple, enrichi mes réflexions sur les rapports entre le droit de l'Union et la Convention européenne des droits de l'homme. Si je devais revenir à la profession d'avocat, je suis persuadée que les compétences acquises, au sujet des procédures contentieuses devant les différents organes de protection des droits de l'homme, me seraient également très profitables. Mais, avant tout, j'ai eu la satisfaction de faire partie d'une équipe dynamique et volontaire, animée par le même désir de promouvoir les droits de l'homme et d'être utile à ceux qui en assurent la protection.

Nos activités institutionnelles

L'Institut International des Droits de l'Homme devient une Fondation

Par un décret du 13 décembre 2015, l'Institut International des Droits de l'Homme est devenu une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée Institut International des Droits de l'Homme Fondation René Cassin.

Du côté de nos membres

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) du monde entier, intervenant dans le domaine des droits de l'homme. Cette section vise à les mettre à l'honneur et à vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membres de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut », nous vous invitons à nous contacter par email à administration@iidh.org

Dans cette édition, découvrez :



Emmanuel Decaux

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Président du Comité des disparitions forcées

Il y a une quinzaine de jours, j'étais à New York, pour présenter le rapport annuel du Comité des disparitions forcées devant la 3^e Commission de l'Assemblée générale. Après la séance, un diplomate burkinabé est venu me voir pour me dire qu'il avait été « mon étudiant à Strasbourg »... C'est le propre de l'Institut international des droits de l'homme de tisser ainsi des liens durables entre les participants de ses sessions, venus de tous les coins du monde, au fil des générations depuis maintenant plus de 40 ans.

L'Institut tout en se développant, sous l'impulsion de Jean-Paul Costa et de Sébastien Touzé, est resté fidèle à l'esprit pionnier de son fondateur, comme à l'époque – déjà lointaine – où jeune universitaire, je suis devenu membre de son Conseil d'administration, à l'initiative amicale de Denise Bindschedler et de Jean-Bernard Marie. Entretemps, après une période de crise, se sont succédés Gérard Cohen-Jonathan et Jean Waline, avec l'appui indéfectible de

Jean-François Flauss, marquant une période de renouveau, dont de belles publications portent témoignage.

René Cassin a toujours été très attaché à l'enseignement et qui plus est à « l'enseignement des droits de l'homme, par les droits de l'homme, pour les droits de l'homme », pour reprendre une formule qui est au cœur de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme adoptée au consensus par l'Assemblée générale le 19 décembre 2011. Si j'ai pu jouer un rôle modeste, en tant que rapporteur du groupe de rédaction de ce projet, c'est sans nul doute grâce aux expériences pédagogiques de l'Institut et aux réflexions sur les droits culturels animées par Patrice Meyer-Bisch, entre Fribourg et Strasbourg.

A mes yeux l'enseignement des droits de l'homme ne peut être dissocié de la théorie ou de la pratique. C'est cette confrontation permanente des expériences et des cultures qui constitue l'apport irremplaçable de l'Institut, au service de l'universalité des droits de l'homme. Un dernier vœu pour conclure : que L'institut international des droits de l'homme prenne l'initiative d'une publication scientifique des œuvres complètes de René Cassin, afin de marquer le 50^{ème} anniversaire de la création de l'Institut. On n'en verra que plus la jeunesse et l'actualité de sa pensée.